



B.U.T. GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits

Durée
3 ans



Structure de
formation
IUT Nîmes



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- › Travaux Bâtiment
- › Travaux Publics
- › Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments
- › Bureau d'Etudes Conception

Présentation

En intégrant le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Civil - Construction durable (B.U.T. GC-CD), les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans pour atteindre le grade de licence. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères.

Avec le B.U.T. GC-CD, les étudiants continuent à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées. Le cursus s'articule toujours autour de mises en situation professionnelles, de périodes en entreprise sous forme de stages ou en alternance.

Objectifs

Le B.U.T. GC-CD a pour objectif de former des cadres polyvalents du bâtiment et des travaux publics. Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise

d'œuvre (bureaux d'études) ou des travaux (entreprises de construction), l'organisation et l'encadrement des chantiers.

Savoir faire et compétences

Le programme de BUT GCCD est rédigé dans une approche par compétences. Au cours de sa scolarité, l'étudiant développera 5 compétences professionnelles :

- * **Solutions techniques en bâtiment** : cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur du bâtiment.
- * **Solutions techniques en travaux publics** : cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur des travaux publics.
- * **Dimensionnement** : cette compétence recouvre toutes les activités de dimensionnement d'un ouvrage, tant du point de vue structurel (béton armé, bois, métal) que de l'enveloppe du bâtiment et de ses équipements techniques ainsi que les activités de dimensionnement des ouvrages géotechniques.
- * **Organisation de chantier** : cette compétence recouvre toutes les activités de chiffrage, de préparation et de gestion technique et humaine d'un chantier de bâtiment ou de travaux publics, depuis la réponse à un appel d'offres jusqu'à la livraison de l'ouvrage.



* **Suivi technique d'un ouvrage** : cette compétence recouvre toutes les activités de diagnostic, de suivi, d'exploitation et de maintenance d'un ouvrage ou d'un parc d'ouvrages.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances **s'effectue en continu et à la fin de chaque semestre** (30 ECTS par semestre). Il permet de connaître le niveau de maîtrise des compétences acquises. Au total, **6 semestres (180 ECTS)** doivent être validés pour obtenir le B.U.T. GC-CD.

Les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en 3ème année du B.U.T. GC-CD et ayant validé 120 ECTS (4 semestres) peuvent demander la délivrance du Diplôme Universitaire Technologie (D.U.T.) GC-CD (bac + 2).

Aménagements particuliers

Sportifs de hauts niveau

L'université souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires. L'accompagnement se traduit par des aménagements de cursus adaptés aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive.

Pour pouvoir y prétendre, vérifiez votre éligibilité [ici](#)

La demande de statut de haut niveau est à effectuer tous les ans.

Artistes confirmées

L'université favorise l'accès en formation initiale et continue des artistes confirmés. L'accompagnement peut se traduire par des aménagements de cursus adaptés. Pour plus d'info, contactez le service Scolarité [ici](#).

Étudiant en situation de handicap

Complémentaires dans leurs missions, les services Handiversité et de Médecine de Prévention s'associent pour vous accompagner dans la réussite de votre parcours de formation. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous informer, évaluer votre situation, recommander les aménagements adaptés et suivre leur mise en œuvre. (Plus d'info [ici](#)).

Modalités d'alternance

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION** à partir de la 2ème année.

Cela permet d'être mis en situation réelle et d'être confronté au monde professionnel ; Alternance entre formation théorique à l'IUT et formation pratique en situation de travail en entreprise.

Les avantages de l'alternance

Pour vous

- Acquérir progressivement des compétences et apprendre un métier sur le terrain.
- Obtenir un diplôme tout en préparant son insertion professionnelle.
- Être accompagné tout au long de son parcours par un tuteur enseignant et un maître d'apprentissage/tuteur en entreprise.
- Suivre une formation en bénéficiant d'une rémunération.
- Obtenir un diplôme pour s'insérer dans le monde professionnel.

Pour l'entreprise qui vous recrute

- Recruter des salariés rapidement opérationnels.
- Bénéficier d'avantages financiers d'aide à l'emploi.



Plus d'info

Centre de Formation d'Apprentis Ensup LR (contrat d'apprentissage) [ici](#)

Service de Formation Continue Univ. Montpellier (contrat de professionnalisation) [ici](#)

Stages, projets tutorés

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 22 semaines minimum échelonnées sur les 3 années afin d'appliquer les compétences acquises.

Projets tutorés

Un volume horaire de **600 heures** est attribué aux projets tutorés. Ils permettent de mener une étude par petit groupe. Ils sont conduits au cours des trois années de formation en parallèle avec l'enseignement classique.

Admission

Modalités d'inscription

Dépôt des candidatures via le portail **Parcoursup** [ici](#)

Public cible

BAC Général obtenu

à partir de 2021, spécialités conseillées :

- * mathématiques + Physique-chimie ou Science de l'Ingénieur,
- * toute autre spécialité après étude du dossier.

Avant 2021

BAC Général : BAC S

BAC Technologique : STI

Étude du dossier : appréciations de l'équipe pédagogique ; avis du conseil de classe ; motivation pour la filière ; notes de français et de langue ; notes de première et terminale dans les disciplines scientifiques.

Droits de scolarité

Les frais de scolarité comprennent :

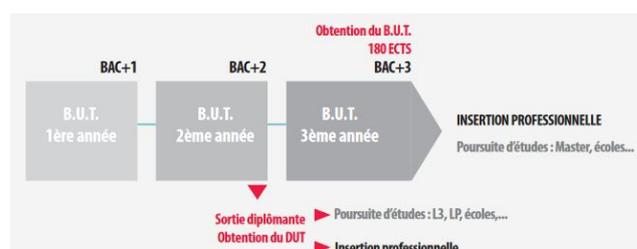
- les **droits d'inscription** à l'Université (fixés chaque année au niveau national ; plus d'info [ici](#)),

- la **Cotisation à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** qui est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. (Plus d'info [ici](#))

Chaque étudiant en formation initiale ou en contrat d'apprentissage dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement (**paiement ou exonération**) de la CVEC.

Et après

Poursuites d'études





Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ/MÉTIERS

Entreprise du secteur du bâtiment, des travaux publics, collectivités territoriales, maîtrise d'ouvrage, aménageurs, cabinet d'architecture, bureaux de contrôle, bureaux d'étude structure, thermique et fluides :

- * Chef de chantier / assistant conducteur de travaux,
- * Chargé d'affaires, coordonnateur SPS,
- * Assistant maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage,
- * Diagnostiqueur énergétique,
- * Dessinateur-projeteur,
- * Responsable des services techniques,
- * Assistant ingénieur Bureau d'Études,
- * Modeleur / Coordonnateur BIM...

En savoir plus

BUT GC

<https://iut-nimes.edu.umontpellier.fr/formations/but-bachelor-universitaire-de-technologie/>

Infos pratiques

Contacts

Julien AVERSENG

☎ 04 66 62 85 16

✉ iutn-gc@umontpellier.fr

Alain AUSSET / Alternance

☎ 04 66 62 85 16

✉ alain.ausset@umontpellier.fr

Service scolarité IUT Nîmes

☎ 04 66 62 85 02 / 85 03

✉ iutn-scolarite@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Nîmes - IUT



Programme

Organisation

La formation **début** en septembre et **dure 3 ans**. Elle s'articule autour d'enseignements universitaire et technologique. Le volume horaire total est de **2000 heures réparties en 6 semestres**. Le programme **est construit sur une approche par compétences**. L'acquisition des compétences **s'appuie sur l'articulation de mises en situation professionnelle et d'enseignements théoriques**.

1ère année - TRONC COMMUN

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
UE11	Solutions techniques en Bâtiment	UE21	Solutions techniques en Bâtiment
UE12	Solutions techniques en Travaux Publics	UE22	Solutions techniques en Travaux Publics
UE13	Dimensionnement	UE23	Dimensionnement
UE14	Organisation de chantier	UE24	Organisation de chantier
UE15	Suivi technique d'un ouvrage	UE25	Suivi technique d'un ouvrage
SAÉ (*)			
SAÉ 1.1	Etudes d'exécution d'un ouvrage de Bâtiment	SAÉ 2.1	Projet d'aménagement/extension de bâtiment

SAÉ 1.2	Projet d'ouvrage d'art	SAÉ 2.2	Projet de voiries et de réseaux divers (VRD)
SAÉ 1.3	Relevé simple planimétrique et altimétrique	SAÉ 2.3	Relevé complexe planimétrique et altimétrique
SAÉ 1.4	Modélisation d'un élément structurel et de son chargement	SAÉ 2.4	Calcul des sollicitations et des déformations d'une structure d'un ouvrage simple à l'aide d'un logiciel professionnel
SAÉ 1.5	Repérage et dimensionnement des réseaux secs et humides d'un ouvrage simple	SAÉ 2.5	Performance d'isolation d'un élément d'ouvrage simple et solutions pour satisfaire des contraintes hygrothermiques
SAÉ 1.6	Devis d'un ouvrage simple	SAÉ 2.6	Planification de travaux simples
SAÉ 1.7	Etat des lieux d'un ouvrage existant	SAÉ 2.7	Bilan des caractéristiques à retenir et des pièces techniques



			nécessaires au suivi de la vie de l'ouvrage
	Portfolio (**)	SAÉ 2.8	Stage 1
			Portfolio
RESSOURCES			
R 1.1	Méthode de travail universitaire et outils informatiques	R 2.1	Mathématiques 2
R 1.2	Mathématiques 1	R 2.2	Expression - Communication 2
R 1.3	Expression - Communication 1	R 2.3	Anglais 2
R 1.4	Anglais 1	R 2.4	Dessin - Lecture de plans 2
R 1.5	Technologie gros œuvre bâtiment	R 2.5	Technologie corps d'état secondaires
R 1.6	Dessin - Lecture de plans 1	R 2.6	Topographie 2
R 1.7	Structure porteuse	R 2.7	Technologie des travaux publics 2
R 1.8	Technologie des travaux publics 1	R 2.8	Mécanique des structures 2
R 1.9	Topographie 1	R 2.9	Transferts thermiques et hydriques dans les parois

R 1.10	Mécanique des structures 1	R 2.10	Modes constructifs 2
R 1.11	Réseaux secs et humides	R 2.11	Organisation et conduite de chantier 1
R 1.12	Intervenants et ouvrages dans leur environnement	R 2.12	Qualité Sécurité Environnement 1
R 1.13	Modes constructifs 1	R 2.13	Matériaux granulaires, sols et réemplois routiers
R 1.14	Chiffrage et gestion financière 1	R 2.14	Matériaux liants, béton et enrobés
R 1.15	Fonctions des composants des Bâtiments	R 2.15	Evaluation environnementale des matériaux et des équipements
R 1.16	Connaissance des principaux matériaux	R 2.16	PPP 2
R 1.17	PPP (***) 1		

(*) Les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE)

Les SAE permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même. En tant qu'ensemble d'actions, la SAE nécessite de la part de l'étudiant le choix, la mobilisation et la combinaison



de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés. L'enjeu d'une SAÉ est ainsi multiple :

- Participer au développement de la compétence ;
- Soutenir l'apprentissage et la maîtrise des ressources ;
- Intégrer l'autoévaluation par l'étudiant ;
- Permettre une individualisation des apprentissages.

(**) La démarche portfolio

Nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio est un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique. En cela, il répond à l'ensemble des dimensions de la professionnalisation de l'étudiant : de sa formation à son devenir en tant que professionnel.

(***) Le Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Présent à chaque semestre de la formation et porté par l'ensemble des enseignants de l'équipe pédagogique, le Projet Personnel et Professionnel est un élément structurant qui permet à l'étudiant d'être l'acteur de sa formation, d'en comprendre et de s'en approprier les contenus, les objectifs et les compétences ciblées

Dès la deuxième année, l'étudiant devra choisir un parcours de spécialité :

- * **Travaux Bâtiment,**
- * **Travaux Publics,**
- * **Réhabilitation et Amélioration des performances Environnementales des Bâtiments,**
- * **Bureau d'Études Conception.**

Les parcours se différencient alors par les champs d'application des différentes compétences et par le fait qu'en troisième année, seules trois compétences sont poursuivies.

Travaux Publics

Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments

Bureau d'Etudes Conception

Travaux Bâtiment